

## Municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine



Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

**Yvon Marcoux de la susdite municipalité,**

(Directeur général, greffier-trésorier)

### QUE :

Une assemblée extraordinaire sera tenue le 9 décembre 2024 à 19h30 à la salle du sous-sol du salon funéraire située au 1289, route Sainte-Thérèse pour l'adoption du budget 2025 et du plan triennal d'immobilisation 2025-2026-2027 et projets particuliers d'activités.

Toute personne intéressée à prendre connaissance des prochaines dépenses prévues et des différents taux de taxation pour la prochaine année est la bienvenue. Une période de questions est prévue à l'intention de ceux désirant obtenir des précisions ou émettre un commentaire.

**Donné à Sainte-Hénédine ce 19<sup>ème</sup> jour du mois de novembre deux mille vingt-quatre.**

---

Yvon Marcoux,  
Directeur général, greffier-trésorier

## Certificat de publication

Je, soussignée, Yvon Marcoux de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine, certifie que j'ai publié le présent avis dans le bulletin L'Info-Dinois du mois de novembre 2024 et que j'ai affiché une copie au Bureau municipal et à la salle municipale entre 14 et 17 heures le 20 novembre 2024.  
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20 novembre 2024.

---

Directeur général greffier et trésorier